

Appel à candidatures - Contrat doctoral artistique de « recherche par le projet » 2023-2026

Crédit visuel : © Casa de Velázquez - Atelier d'Alessandra Monarcha Souza e Silva Fernandes

Appel à candidature

Du Mercredi 15 mars 2023 au Vendredi 05 mai 2023 de 15h00 à 15h00

Date limite :

Vendredi 5 mai 2023, 15h (heure de Madrid)

Par voie électronique

Lancement de l'appel à candidatures pour un contrat doctoral artistique de « recherche par le projet »

Les dossiers sont à déposer par voie électronique jusqu'au 5 mai 2023 à 15h, à travers [le portail de candidature dédié](#).

Institution relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et membre du réseau des Écoles françaises à l'étranger (EFE), la Casa de Velázquez développe ses activités autour d'un modèle unique, soutenant à la fois la création artistique contemporaine et la recherche scientifique en sciences humaines et sociales.

Elle mène à bien cette double mission grâce à l'action conjointe de ses deux composantes : l'Académie de France à Madrid -AFM (section artistique) et l'École des hautes études hispaniques et ibériques - EHEHI (section scientifique).

Par le biais de l'EHEHI, la Casa de Velázquez accueille depuis plusieurs années des contrats doctoraux dans le domaine des sciences humaines et sociales. **En 2021, elle s'est dotée d'un nouveau dispositif d'accompagnement, porté par l'AFM.**

L'appel 2023-2026

À compter de septembre 2023, et pour une durée de trois ans, l'institution accueillera et financera un projet de thèse artistique de « recherche par le projet », en convention avec l'École doctorale du/de la candidat/e retenu/e.

Ce dispositif de « recherche par le projet » vise à permettre **le développement d'une double compétence de haut niveau, entre production artistique et approche théorique**. Méthodologie innovante et en prise avec le réel, la « recherche par le projet » se nourrit du dialogue entre expérimentation et distance réflexive, permettant d'appréhender les problématiques du sujet sous un angle multidisciplinaire qui met en jeu – et analyse – toutes les étapes du processus de création.

Candidatures et modalités d'accueil

Les candidats doivent être **inscrits dans une université française (sans condition de nationalité)** et **présenter un projet de thèse dans le champ de la création artistique** : arts plastiques, arts appliqués, architecture, composition musicale, scénographie, commissariat d'exposition...

Les candidatures sont à déposer en ligne, à travers le formulaire web, jusqu'au 5 mai 2023 à 15h (heure de Madrid).

<https://cdu-artistique-recherche-par-le-projet.casadevelazquez.org/>

Le dossier devra contenir :

- La copie d'une pièce d'identité recto-verso en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Le contrat d'engagement signé par les parties concernées [[Télécharger le contrat d'engagement ici](#)]
- Le dossier de candidature présentant le projet de thèse, signé par le porteur du projet (voir pièce jointe)
- Une lettre de recommandation du directeur de thèse justifiant de l'intérêt et de l'originalité de la recherche
- Une lettre d'appui du directeur de l'ED s'engageant à accepter l'inscription le candidat avec son projet de thèse pour la prochaine rentrée universitaire

- Un portfolio explicitant la pratique professionnelle du/de la candidat/e.
- Le CV du candidat de 5 pages maximum
- Les éventuelles pièces justificatives (CV des co-encadrants, etc.)

Dans le cadre de ce contrat, la Casa de Velázquez s'engage à **faciliter l'accès du/de la doctorant/e aux ressources documentaires disponibles de l'établissement, à accompagner sa démarche et à l'associer aux activités de l'institution**. Celle-ci s'engage, en outre, à faciliter la valorisation des résultats obtenus, en particulier par des publications, et à l'intégrer aux actions de formation aux côtés des autres chercheurs accueillis en résidence.

Le/la doctorant/e pourra bénéficier de **6 mois d'accueil à la Casa de Velázquez pendant les 3 ans de son contrat doctoral**, pouvant répartir ces 6 mois selon ses disponibilités et celles de la Casa de Velázquez.

Le doctorant s'engage à **participer aux activités de la Casa de Velázquez durant toute la durée de son doctorat et à rendre compte régulièrement de l'avancée de ses travaux à la directrice des études**. Il s'engage également à remettre chaque année un rapport d'activité au directeur de la Casa, dans le courant du mois de juin, pendant toute la durée de son doctorat. Il s'engage enfin à mentionner systématiquement « projet doctoral financé par la Casa de Velázquez » dans toutes les productions ou interventions en lien avec sa recherche doctorale.

FAQ

Qu'est-ce qu'un doctorat par le projet ? Un doctorant déjà inscrit en thèse peut-il présenter sa candidature ? Le sujet doit-il être en rapport avec l'Espagne ? Le contrat doit-il donner lieu à une création ? Etc.

Trouvez les réponses à ces questions (et bien d'autres) dans notre FAQ, [téléchargeable ici](#)

À télécharger

[Dossier de candidature .odt - 123.18 Ko](#)

[Téléchargement](#)

[fiche-dinformation.pdf .pdf - 834.84 Ko](#)

[Téléchargement](#)